

15 MARS 2025



Edito :

Le 9 avril se tiendra l'assemblée générale de PaDA

L'année 2024 a été marquée par des changements au sein du bureau de PaDA concernant la présidente, la vice-présidente, la personne en charge des partenaires professionnels. Le Centre de Formation a maintenant un fonctionnement autonome au sein de PaDA.

Nous avons poursuivi les chantiers engagés, et rencontré de nouveaux partenaires comme le SAMSAH autisme de LADAPT, et le festival du jeu qui a été un des temps forts de cette année.

En septembre, le pique-nique organisé autour d'ateliers permettant l'expression de chacun, a permis de collecter ce que les adhérents appréciaient dans l'association et ce qu'ils souhaitaient pour l'avenir.

Parmi les points positifs : l'écoute et le soutien.

Projets à venir : un café dédié aux femmes autistes et plus de moments conviviaux. Nous continuons bien sûr nos autres chantiers : les différentes commissions, et les contacts avec les institutions pour les projets concernant : la pair-aidance, un PCPE, une équipe mobile, les logements inclusifs, l'amélioration de l'accompagnement scolaire ou professionnel, la formation des professionnels des établissements, les diagnostics ...

Bref, il y a de quoi faire .

Tous ensemble, nous avons déjà construit beaucoup de choses et je voulais vous remercier pour votre engagement. PaDA est connue et reconnue comme un acteur important dans les deux départements. Nous n'avons pas les capacités de tout améliorer, mais nous contribuons à cette progression.

A bientôt donc de vous retrouver dans un de ces multiples projets.

Jeanne-Marie Minodier Présidente

Ateliers de relaxation pour adultes autistes



Des ateliers de relaxation à destination des adultes autistes ont débuté début janvier et se poursuivent jusqu'à fin juin. Il est toujours possible de participer. N'hésitez pas à contacter Laurence Charroin, l'animatrice des ateliers, pour plus d'infos et/ou vous inscrire. Contact : 06 16 92 41 28 /atelier.relaxation.valence@gmail.com.

Quelques témoignages de participants : « C'est un transport, un voyage », « Sérénité », « Détente », « Je ne pensais pas pouvoir me détendre aussi facilement ».

Infos pratiques :

- Programme : automassage, respiration, relaxation guidée et accompagnée en musique et chant.
- Lieu : Valence.
- Jour et horaire : le samedi de 15 à 16 heures.
- Prochaines dates : 15 et 29 mars ; 5 et 19 avril ; 3, 10 et 24 mai ; 7 et 21 juin.
- Ateliers organisés en partenariat avec Planète Autisme Drôme Ardèche.
- Participation financière : 5 € la séance.
- Inscription nécessaire par mail à atelier.relaxation.valence@gmail.com ou par téléphone au 06 16 92 41 28

ATELIERS
SENSIBLES & RELAXANTS
POUR ADULTES AUTISTES

samedi
15h - 16H

MPT du Polygone, 20 avenue de l'Yser à Valence

Dates 2025

JANVIER	AVRIL
4, 11 et 25	5 et 19
FÉVRIER	MAI
1 et 15	3, 10 et 24
MARS	JUIN
1, 15 et 29	7 et 21

RELAXATION GUIDÉE
CONSCIENCE CORPORELLE
RESPIRATION AUTOMASSAGE

La séance
5€

Les 15 séances
60€

1ère séance
offerte

Information et inscription
Laurence Charroin
06 16 92 41 28
atelier.relaxation.valence@gmail.com

Partenaire
Planète
autisme

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planetautisme@gmail.com

... à la conférence TSA / TDA-H, convergence et divergence présentée par Jean-Baptiste Nollez, psychomotricien

Le 25 janvier dernier, la mairie de Guilhaum-Granges a eu la générosité de mettre à disposition la salle Agora pour accueillir une conférence de grande qualité, organisée par l'association Planète Autisme. Cet événement, animé par Jean-Baptiste NOLLEZ, psychomotricien, avait pour thème « TSA/TDAH : convergences et divergences ».

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) coexistent fréquemment, avec un taux de comorbidité estimé entre 40 % et 50 %. Leurs diagnostics respectifs sont parfois difficiles à établir, car les manifestations les plus visibles sont souvent détectées en premier, du fait de leur impact sur l'environnement. Le retentissement du tDAH est plus visible très souvent, il est donc diagnostiqué en premier et le tSA, s'il est présent simultanément, ne l'est que plus tard ou pas du tout.

Lorsqu'ils sont présents simultanément, ces deux troubles interagissent, rendant indispensable une prise en compte globale pour adapter au mieux les méthodes thérapeutiques.

L'intervention de M. NOLLEZ s'est organisée autour de trois grands axes :

1. Un portrait détaillé des deux troubles, avec une présentation des critères diagnostiques, permettant de comprendre leurs fonctionnements distincts ;
2. Un exposé des convergences et divergences, soulignant les similarités des manifestations cliniques malgré des origines différentes ;
3. Une approche dimensionnelle de la personne, incitant à poser les bonnes questions pour mieux cibler les actions thérapeutiques.

La conférence s'est terminée par une séance de questions-réponses animée, permettant un échange riche entre le conférencier et un public venu en nombre.

Laurence

... à l'Agora du 4 février 2025 « autisme et particularités alimentaires » présentée par Constance Pinet, orthophoniste et formatrice, et par Marjorie Albertin, orthophoniste spécialisée dans les troubles alimentaires et formatrice

Le thème abordé par nos intervenantes a suscité beaucoup d'intérêt auprès des familles, des personnes autistes présentes, et des professionnels bien représentés. Au vu de la liste d'attente, nous espérons proposer à nouveau cette agora l'année prochaine.

Depuis 2013, les troubles alimentaires sont entrés dans le DSM-V.

Un trouble de l'alimentation se manifeste par une incapacité persistante à atteindre les besoins nutritionnels et/ou énergétiques appropriés, associée à un (ou plusieurs) des éléments suivants :

- Perte de poids significative (ou incapacité d'atteindre le poids attendu, ou fléchissement de la courbe de croissance chez l'enfant).
- Déficit nutritionnel significatif.
- Nécessité d'une nutrition entérale par sonde ou de compléments alimentaires oraux.
- Altération nette du fonctionnement psychosocial.

La perturbation n'est pas mieux expliquée par un manque de nourriture disponible ou par une pratique culturellement admise. Le comportement alimentaire ne survient pas exclusivement au cours d'une anorexie mentale, d'une boulimie, il n'y a pas d'argument en faveur d'une perturbation de l'image du corps (perception du poids ou de la forme) : c'est donc bien différent d'un trouble du comportement alimentaire. Le trouble de l'alimentation n'est pas dû à une affection médicale concomitante ou n'est pas mieux expliqué par un autre trouble mental.

Les causes sont variables, elles peuvent être : digestives, neurologiques, traumatiques, familiales, sensorielles, anatomiques...

Selon Manikam et Perman, entre 25 % à 45 % des enfants tout venant auraient un trouble alimentaire pédiatrique, et ces troubles sont présents chez 80% des enfants porteurs d'un TND, sachant que les enfants porteurs d'un TSA sont cinq fois plus susceptibles de présenter des difficultés alimentaires que les autres (Vaskilakis M. et al. 2022) ! Parfois, les troubles alimentaires sont les premiers symptômes évocateurs d'un TSA.

Les signes cliniques d'un trouble alimentaire : manger trop lentement, sélectionner des textures, refus de manger, manquer d'autonomie, avoir besoin de distracteurs pour manger, manger trop peu, sélectionner des goûts, avoir peur de goûter et/ou de manger, montrer un comportement irrégulier, avoir une alimentation lactée difficile... Les enfants ou adultes atteints de TSA consomment moins de fruits, de produits laitiers, de protéines et d'amidon que les enfants non diagnostiqués (Aponte, C.A.; Romanczyk, R, 2016).

Lorsqu'il y a des difficultés alimentaires, il ne faut pas hésiter à consulter un(e) orthophoniste, qui éventuellement vous adressera vers un gastro-pédiatre, un psychomotricien ou un ergothérapeute au besoin et en fonction du profil des difficultés. Des solutions existent, parmi lesquelles nous citerons : les thérapies comportementales, les leviers d'action concernant l'organisation spatio-temporelle des repas et concernant l'installation lors des repas, la régulation/modulation des difficultés sensorielles qui viennent impacter l'alimentation, mais aussi des techniques plus précises concernant ces troubles, dont l'habituation sensorielle (SOS Feeding), le chaînage alimentaire.

On y était aussi . . .

... à la journée de sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme au collège Armorin à Crest.

Sur l'initiative de Marine Carrée, l'association a organisé une journée de sensibilisation au TSA au collège Armorin de Crest.

Les élèves de 6ème ont pu participer à six ateliers interactifs successifs dont l'objectif est de mettre en situation les collégiens neurotypiques afin de leur faire vivre les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés leurs camarades pour s'adapter à leur environnement et leur faire comprendre pourquoi parfois leurs comportements peuvent être différents, inadaptés, déstabilisants et qualifiés de « bizarres » tout simplement parce que la méconnaissance fait peur.

Pour chaque atelier, l'objectif final était d'ouvrir l'esprit des collégiens à toujours plus de bienveillance et de solidarité envers leurs camarades porteurs d'un trouble autistique, le rejet étant générateur de nombreux troubles associés graves (isolement, phobie scolaire, troubles alimentaires, dépression, scarification...)

Crest

Des ateliers pour sensibiliser des collégiens d'Armorin à l'autisme



Les élèves de 6e ont participé à des ateliers les invitant à se mettre dans la peau de camarades présentant des troubles du spectre autistique. Photo Le DL/Élisabeth Voreppe

Toutes les classes de 6e du collège Armorin ont été sensibilisées aux troubles du spectre autistique. En particulier au travers d'ateliers qui leur ont permis de se mettre dans la peau de leurs camarades affectés par ces troubles.

Les élèves de 6e du collège Armorin ont fait une expérience particulière ce jeudi 20 février au sein de leur établissement. Ils ont été invités à participer, en demi-groupes, à six ateliers successifs autour de la sensorialité. Ils ont pu ainsi mesurer les causes potentielles d'un comportement « bizarre » de leurs camarades présentant des troubles du spectre autistique (un terme qui remplace aujourd'hui celui d'autisme du fait de l'éventail des difficultés spécifiques à chaque élève).

Ils ont expérimenté par exemple l'impact du bruit ex-

cessif empêchant la concentration et le port du casque qui remédie à cet inconvénient. Mais aussi notamment les problèmes liés au toucher quand on ne supporte pas le contact avec certaines matières, ou encore à la vue quand on se focalise sur un élément inhabituel qui peut perturber l'attention. Il ne s'agissait pas pour eux de porter un jugement mais d'être invités à plus de tolérance. Et plus globalement à accepter la différence qui peut être celle d'un handicap quel qu'il soit.

Une invitation à la tolérance

Un temps d'introduction et un autre de débriefing ont encadré ces ateliers qui avaient lieu dans l'établissement pour la 2e année consécutive.

Cette journée était pilotée par Planète autisme dont la

chefe de projet, Marine Carrée notait : « L'objectif est de sensibiliser les élèves, sachant que les 6e sont particulièrement réceptifs. Au collège ils sont confrontés à du harcèlement, souvent lié à la différence. Par cette action, on veut leur ouvrir l'esprit, les inviter à la tolérance, surtout face à un handicap parfois invisible. Et leur faire comprendre que les explosions qui surviennent parfois chez leurs camarades peuvent être dues aux efforts faits pour surmonter leurs troubles. »

Pour Sarah Vernet principale adjointe du collège, elle-même sensibilisée du fait qu'elle a été enseignante spécialisée, de telles actions sont primordiales. Les bénévoles qui ont assuré l'encadrement des ateliers sont convaincus elles aussi du bien-fondé de cette expérience.

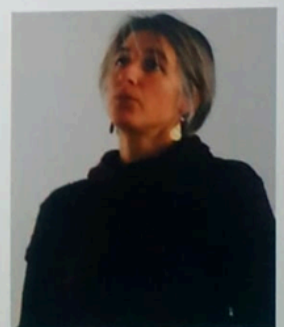
● Élisabeth Voreppe

Des manifestations très différentes

Des enseignants, des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap), des mamans, une infirmière, ont participé au temps d'échanges qui a eu lieu à la mi-journée. Il était animé par Magalie Sorrel, psychologue qui suit des enfants présentant des troubles du spectre autistique dans son cabinet.

Avant de répondre aux questions elle a présenté les différentes spécificités liées à ces troubles et les difficultés auxquelles chacun des participants peut être con-

fronté : difficultés comportementales et du langage, difficultés à exprimer et percevoir les émotions, stéréotypes et camoufflage de leurs troubles par certains élèves, nécessités de rituels, entre autres. « Beaucoup compensent, en particulier les filles. Et le diagnostic peut être posé très tardivement » a-t-elle précisé. Elle a donné quelques pistes comme celle d'orienter la pensée et de donner des exemples face à un élève pour qui imaginer est quelque chose de difficile.



La psychologue Magalie Sorrel a animé un échange avec des adultes.

On y sera . . .

... à l'Agora sur la prévention des comportements défis les comprendre
pour mieux agir

Cette agora se tiendra le jeudi 27 mars de 19h à 22h à la maison relais santé de Valence et sera animée par Valérie Périot, éducatrice spécialisée, partenaire de Planète autisme.

Inscription obligatoire à : secrtaire.planeteautisme@gmail.com.

Merci de préciser si :

-c'est votre première agora ; si ce n'est pas le cas, vous devrez adhérer à Planète autisme

-vous êtes un(e) professionnel(le), une famille, une personne autiste

Si vous avez un empêchement, merci de nous prévenir : à chaque Agora nous devons refuser des personnes.

Agora

La prévention des comportements défis : les comprendre pour mieux agir

Valérie Périot,

éducatrice spécialisée,
partenaire professionnelle
de Planète autisme



19h à 22h
jeudi 27 mars 2025

“Les comportements problèmes ou défis sont le moyen pour la personne d'agir sur son environnement compte tenu des ses difficultés.

Je vous présenterai les grands principes de l'analyse fonctionnelle qui donne une lecture des fonctions (raisons) de ces comportements et de leur maintien.


Ainsi, une meilleure compréhension va permettre la mise en place de stratégies /d'outils éducatifs qui vous seront présentés. ”



Partenaire
Planète
autisme



Maison Relais
4, rue du Clos Gaillard
26000 Valence



Approche
ABA

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

On y sera également ...



... à la célébration de la journée mondiale de l'autisme

Nous célébrerons un peu en avance la journée mondiale de l'autisme le dimanche 30 mars 2025.

Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes de Cornas à partir de 15h où le groupe HAPPY SWING BIG BAND nous fera l'honneur de jouer pour l'association.

La participation est au bon vouloir de chacun.

VENEZ NOMBREUX !

Célébration anticipée de la journée
MONDIALE DE L'AUTISME

Chaque jour, Sensibilisons !

Le groupe HAPPY SWING BIG BAND
nous fait l'honneur de jouer pour PLANÈTE AUTISME



C
O
N
C
E
R
T



E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

30 MARS 15h

2 Pl. de la Salle des Fêtes, 07130 Cornas



La participation est au bon
vouloir de chacun

Enveloppes posées sur les chaises*



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

On y sera aussi . . .

... à l'Agora sur les avantages et les bienfaits de la médiation par l'animal dans l'accompagnement socio-éducatif

AGORA du 8 avril sur le thème LES AVANTAGES ET BIENFAITS DE LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

Animée par Kathrin Trockenbruch, éducatrice spécialisée et intervenante professionnelle en médiation par l'animal (zoothérapeute)

S'il s'agit de votre première participation, elle est gratuite.
Sinon, nous vous demandons d'adhérer à Planète autisme Drôme Ardèche.

Inscription obligatoire à : secrtaire.planeteautisme@gmail.com

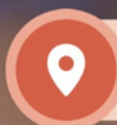
Merci de préciser si vous êtes

- un(e) professionnel (le)
- une famille
- une personne autiste

19h



Consulter le descriptif
en pièce jointe au mail



Maison Relais Santé
de Valence

Descriptif AGORA LES AVANTAGES ET BIENFAITS DE LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

Animée par Kathrin Trockenbruch, éducatrice spécialisée et intervenante professionnelle en médiation par l'animal (zoothérapeute)

Qu'est-ce que la « médiation par l'animal » ?

La médiation par l'animal (AAT- animal assisted therapy) est une approche qui utilise la présence et l'interaction avec des animaux comme le chien, les chèvres, les ânes ou même les poules pour améliorer des objectifs différents. Le contact avec l'animal permet de garder le plaisir comme moteur et l'animal est le « médiateur » entre l'enfant, l'adolescent ou l'adulte et l'intervenante professionnelle.

Les séances peuvent s'accompagner d'activités telles que le toilettage, le nourrissage, les promenades, un parcours ou simplement le contact physique avec un animal. Elle favorise le bien-être, réduit le stress et renforce les compétences sociales.

Les animaux sont spécialement sélectionnés et formés pour interagir en toute sécurité et avec les participants.

Avant tout accompagnement, des objectifs précis sont à poser, avec des suivis, des échelles d'évaluation, des synthèses.

Quelques exemples pour des objectifs :

- la confiance en soi et le bien-être
- la psychomotricité (tonus, équilibre, dextérité)
- le schéma corporel et l'image du corps
- la sensorialité
- l'attention et la concentration
- la communication (non-) verbale
- les fonctions cognitives et exécutives
- la socialisation (respecter un cadre et l'espace de l'autre)

LE CENTRE D'ACCUEIL EN MÉDIATION PAR L'ANIMAL « LE JARDIN DE GISELE »

Le « Jardin de Gisèle » a été fondé en septembre 2023 à la suite de la formation que j'ai suivie en médiation par l'animal à l'Institut Français de Zoothérapie (IFZ).

J'accueille les bénéficiaires directement au centre à Granges-les-Beaumont.

Le cadre d'environ 8000 m², au milieu de la campagne drômoise, permet une nouvelle expérience multi-sensorielle.

Cette agora se tiendra le mardi 8 avril à la maison relais santé de Valence et sera animée par Kathrin Trockenbruch, éducatrice spécialisée et intervenante professionnelle en médiation par l'animal (zoothérapeute).

Inscription obligatoire à : secrtaire.planeteautisme@gmail.com.

Merci de préciser si :
-c'est votre première agora ; si ce n'est pas le cas, vous devrez adhérer à Planète autisme

-vous êtes un(e) professionnel(le), une famille, une personne autiste

Si vous avez un empêchement, merci de nous prévenir : à chaque Agora nous devons refuser des personnes.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com



Ce mois-ci pour je l'ai lu pour vous : je vous ai choisi



Moi L'enfant Autiste de Judy & Sean BARRON, collection J'AI LU



Moi l'enfant Autiste est un récit à deux voix.

Lorsque Sean, un autiste, rentre dans sa vie d'adulte, il décide de se lancer avec sa maman, dans l'écriture d'un livre où se croisent le témoignage d'une maman et celui de son fils autiste. Ils ont mis quatre ans pour écrire une partie de leur histoire.

C'est l'histoire de leur famille composée de quatre personnes : la maman Judy, le papa Ron, la petite sœur Megan, la cadette de deux ans de Sean 'L'enfant autiste'

Je vais essayer de vous donner un avant-goût de leur biographie par un extrait du témoignage de Judy

Comment imaginer ce qu'endurent les parents et la fratrie d'enfants autistes :

« Quand Sean eut atteint dix ans, je pensais avoir définitivement perdu la partie. J'étais à court d'idées, incapable d'envisager une solution que nous n'aurions pas encore essayée. J'en avais plus qu'assez ; J'étais désespérée par mon manque de patience et ma méchanceté. Je continuais à avoir une attitude que je savais vaine et destructrice. J'étais convaincue que je détestais mon fils. Chacun d'entre nous possède un certain patrimoine d'amour, de bonté, d'indulgence, me disais-je. Moi j'ai épuisé le mien, il ne m'en restait plus. Il n'a jamais été renouvelé et c'est desséché.

Parfois, nous avons l'impression de devenir fous tous les deux, Ron et moi. Il n'y avait rien à faire, jamais il ne comprendrait, il lui manquait quelque chose. Nous en étions arrivés au point de ne plus pouvoir supporter le son de nos propres voix, mais pourtant nous nous obstinions, sinon, il nous aurait fallu admettre que c'était fini que nous avions renoncé »

Il semblait à Judy d'avoir tout essayé envers cette enfant : les cris de colère, les chuchotements, les listes de bon comportement avec sa note oubliée au bout de quinze jours car Sean ne les regardait même pas, l'ignorance, etc.

« Nous avons l'impression qu'il nous dévorait. Nous étions des parents martyrs. Nous avons assez de bon sens, ou de chance, pour ne pas nous rejeter mutuellement la faute.

Depuis la première fois où nous avons consulté des spécialistes, les choses n'avaient guère changé. »

Puis avec l'avis d'un professionnel ils l'ont inscrit dans un centre pour enfants mentalement perturbés à Beechrookde. Il y reste 9 mois. Puis il regagne son domicile et son école...

Ce récit à deux voix permet au lecteur de se reconnaître dans leur vie de tous les jours en tant que parents, et par là même de comprendre et d'analyser ce que ressent un enfant autiste et comment il interprète ce que disent et font les adultes.

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées se veut force de propositions

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées a présenté dix propositions synthétisées à la suite de sa consultation citoyenne. Pour lui, il faut veiller à l'application de la convention internationale des droits des personnes.

Le 4 février, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) a livré les premières conclusions de son cycle de consultation citoyenne, lancée en amont de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Jérémie Boroy, président du CNCPH, souligne que "refaire une loi alors que nous peinons à faire appliquer la loi de 2005 n'est pas une priorité." Toutefois certaines avancées devront s'inscrire dans un cadre légal. Ainsi la première proposition est de redéfinir dans la loi le handicap pour agir en priorité sur l'environnement inadapté qui génère des situations de handicap et des discriminations. Violette Viannay, vice-présidente du CNCPH, souligne que dans la convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH), le handicap est défini "en intégrant des éléments plus variés que le droit français, qui continue à le voir sous le prisme du soin, cela permet de couvrir l'ensemble des champs de la vie".

Intégrer le handicap dans la fabrique de la loi

La transposition de la CIDPH dans le droit français fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière du conseil consultatif. Ce dernier demande l'adoption des lois pour tous les Français et la planification de l'application de ce texte international dans la loi française. Jérémie Boroy rappelle la nécessité d'intégrer le handicap dans la fabrique de la loi. Malgré un engagement pris en 2012 en la matière, force est de constater que le pli n'est pas pris par le Parlement. Le président du CNCPH souhaite d'ailleurs élargir le débat au-delà du handicap pour intégrer la notion d'empêchement à l'accès aux droits. Il appelle de ses vœux une véritable planification et organisation des politiques publiques, "ce qui a beaucoup manqué depuis 2005", estime-t-il. Le CNCPH propose en cela de créer un "choc de la participation", qui doit notamment passer par une meilleure accessibilité de la vie politique et donc de l'action des partis politiques.

Soutenir l'emploi des personnes handicapées

Au niveau de l'emploi, le conseil consultatif souhaite "mettre fin à la liste scélérate d'emplois à conditions d'aptitude particulières". Comme le rappelle Sophie Crabette, pilote de la commission santé, bien-être et bientraitance des personnes handicapées, un travail devait être mené à ce sujet à la suite de la dernière conférence nationale du handicap. Elle suggère de rouvrir le chantier. Elle souligne qu'il est impératif que la transformation des établissements et services d'accompagnement par le travail aboutisse. "Nous sommes toujours en attente des décrets d'applications sur les mutuelles...", déplore-t-elle. Au sein de ces structures médico-sociales, elle se positionne en faveur d'un salariat à part entière des travailleurs handicapés.

Par ailleurs, le CNCPH propose de "doter les Français de superpouvoirs avec les aménagements raisonnables". Ainsi, explique Violette Viannay, "la notion d'aménagements raisonnables est un outil qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer leurs droits. Nous souhaiterions qu'elle soit déployée sur l'ensemble du champ du handicap."

Une société change sur des temps longs, en agissant tout d'abord sur l'éducation.

Charles Gardou, anthropologue spécialiste du handicap

L'école inclusive est également au cœur des préoccupations avec la proposition du CNCPH de "développer une école pour tous". Nicolas Eglin, pilote de la commission éducation, scolarité, enseignement supérieur et coopération entre éducation ordinaire et éducation adaptée du conseil consultatif, estime qu'"il est nécessaire qu'il y ait un recentrage du médico-social sur l'appui au milieu ordinaire." Il détaille : "Il faut organiser la programmation des moyens au plus près des territoires et systématiser la signature de conventions régionales entre les agences régionales de santé et les rectorats." Il souhaite en outre "préciser le contact avec la CIDPH". Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, se dit "attentive à [ces] propositions". Elle explique que "sur l'école inclusive, je ne veux rien lâcher, c'est le point de départ d'une société pleinement inclusive". Elle estime que la société française se trouve à un moment de bascule en la matière avec une sorte de retour en arrière, contre lequel "nous devons agir très puissamment". L'anthropologue Charles Gardou rappelle l'importance de ce chantier : "Une société change sur des temps longs, en agissant tout d'abord sur l'éducation."

Edoxie Allier

Les diagnostics sur les troubles du neurodéveloppement méritent d'être affinés

Un colloque organisé le 28 janvier par la délégation interministérielle pour les troubles du neurodéveloppement a insisté sur la nécessité d'affiner le diagnostic catégoriel au fil du temps et de le doubler d'un diagnostic fonctionnel. Les sous-diagnostics restent nombreux chez les adultes.

"Toute personne qui vient nous voir doit sortir avec une réponse, expose Étienne Pot. Nombreux sont les professionnels encore démunis sur les troubles du neurodéveloppement (TND)". Le délégué interministériel à la stratégie nationale sur les TND s'est exprimé le 28 janvier à Paris en ouverture d'un colloque sur les TND, organisé par la délégation, qui touchent 15% de la population. Or "le périmètre des troubles reste difficile à évaluer car les classifications ont beaucoup changé ces dernières années", reconnaît Hélène Vulser, psychiatre et responsable du centre du neurodéveloppement adulte à la Pitié-Salpêtrière.

Selon le DSM-5, le manuel diagnostique de l'Association américaine de psychiatrie, figurent parmi les TND les troubles du développement intellectuel (TDI), les troubles du spectre autistique (TSA), les troubles de coordination, les troubles de développement du langage oral, les troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), et les troubles de l'apprentissage. "La grande nouveauté du DSM-5, c'est que ces troubles sont chevauchants, et non étanches", relève Vincent des Portes, neuropédiatre et chef du service de neuropédiatrie à l'hôpital femme-mère-enfant, à Bron (Rhône).

À cette liste se superposent des troubles supplémentaires, liés aux TND, tels les troubles mnésiques ou neurovisuels et la surdité. "Les troubles émotionnels sont fréquemment associés aux TND, décrit Carmen Schröder, pédopsychiatre au service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Strasbourg (Collectivité européenne d'Alsace). L'anxiété concerne 30% des personnes avec un TSA, la dépression 25%", décrit-elle. Des troubles psychiques, comme la schizophrénie ou les troubles bipolaires, peuvent émerger à l'âge adulte.

Préciser le diagnostic au fil du temps

Face à la diversité de ces troubles, établir un accompagnement apparaît au moins aussi important que le diagnostic lui-même. "Il n'y a pas besoin de diagnostic catégoriel pour intervenir, souligne Vincent des Portes. Grâce à l'enrichissement de l'environnement, on arrive à mobiliser les compétences de l'enfant." Pour le neuropédiatre, le diagnostic agit en parallèle de l'accompagnement et doit être affiné. "Le diagnostic est un autocollant, pas un tatouage, donc il faut le requestionner. Un diagnostic peut en cacher un autre", abonde Carmen Schröder.

Un diagnostic catégoriel reste néanmoins important pour impliquer les parents. "Quand un parent a compris comment cela fonctionne, il va être un allié, estime Sophie Biette, membre du réseau Unapei. Cela permettra d'améliorer la qualité de vie de la personne et la compréhension des frères et sœurs." "Sur l'écoute des personnes et des parents, il y a par endroits dans notre pays quelque chose qui s'est cassé, et on doit le restaurer", déclare Étienne Pot. Une "offre de guidance parentale" sera produite en 2025, a annoncé en ouverture de colloque la ministre déléguée Charlotte Parmentier-Lecocq, en charge de l'Autonomie et du Handicap.

Du diagnostic catégoriel au diagnostic fonctionnel

Dans le cas des enfants, "la période des trois premières années s'avère cruciale car c'est une période de plasticité cérébrale maximum", durant laquelle des interventions précoces peuvent éviter un surhandicap, explique Stéphane Marret, neuropédiatre et chef du service de pédiatrie au CHU de Rouen. À ce titre, le professionnel salue l'incorporation du livret de repérage des TND aux carnets de santé, afin de mobiliser les professionnels.

Les participants au colloque ont également évoqué le rôle majeur des plateformes de coordination et d'orientation (PCO), ouverts à partir de juillet 2019. "Les enfants peuvent tout de suite avoir accès une ouverture de forfait avec un bilan et un suivi", se réjouit Sarah Degiovani. L'orthophoniste et présidente de la Fédération nationale du secteur alerte toutefois sur le manque de professionnels et les faibles rémunérations dans le cadre des PCO. Si Charlotte Parmentier-Lecocq a reconnu "un déficit de solutions et de personnel", l'objectif de couvrir 50% du territoire par les PCO a été atteint, a-t-elle affirmé.

Une fois un accompagnement initié et un diagnostic catégoriel émis, "ce qui impacte le plus la prise en charge, c'est le diagnostic fonctionnel, assure Vincent des Portes, soit préciser les forces et les faiblesses de la personne (fonctionnement cognitif, affectif, émotionnel...)". Sophie Biette prend l'exemple de son enfant. "Elle présente des compétences sociales quasi absentes, des atypies sensorielles envahissantes mais elle nage et marche de longues distances. Il y a de quoi construire un projet de participation sociale", estime sa mère. "Nous sommes passés d'un diagnostic catégoriel à un diagnostic fonctionnel. C'est une belle avancée mais il faut former et changer les programmes", nuance Julie Chastang, médecin généraliste et vice-présidente du collège de médecine générale.

Un manque de repérage chez les adultes

Le diagnostic à l'âge adulte s'avère en revanche "une catastrophe" en raison des sous-diagnostic, selon les mots de Danièle Langlois, présidente d'Autisme France. Des propos corroborés par une étude menée par Hélène Vulser, en collaboration avec des sociologues. "Plus on est âgé, plus le ratio de diagnostic du TSA baisse, contrairement aux enfants", résume-t-elle, ce qui va de pair avec un sous-diagnostic, notamment pour les personnes avec TDI.

Or "les maisons départementales pour personnes handicapées s'estiment démunies sans évaluations fonctionnelles pour adultes et rejettent les demandes d'aide", comme le droit à la compensation, s'alarme Danièle Langlois. La militante appelle à mettre en œuvre la mesure 12 de la stratégie nationale de TND 2023-2027, qui consiste à repérer des adultes ayant un TSA non diagnostiqué et accueillis en établissements sanitaires ou médico-sociaux. Selon Florian Forestier, diagnostiqué TND à 20 ans, "le diagnostic permet de reprendre le contrôle de sa propre bizzarerie, d'éclairer sa propre expérience".

Louis de Briant, à Paris

Jouer en famille avec un enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme

La ludothèque Le colimaçon propose les samedis 22 mars, 5 avril, 17 mai et 14 juin de 9h30 à 10h15 ou de 10h15 à 11h de jouer en famille avec un enfant ayant un TSA.

Ces ateliers sont proposés par Mathilde Duruy, éducatrice spécialisée et Emma Michard-Falchero, orthopédagogue.

Inscription conseillée à : ludothèque.valence@orange.fr



LA LUDOTHÈQUE LE COLIMAÇON PRÉSENTE

JOUER EN FAMILLE

AVEC UN ENFANT AYANT UN TSA*

*Trouble du spectre autistique

DES IDÉES DE JEUX
D'ADAPTATIONS DE RÈGLES
DE SUPPORTS

ENTRÉE GRATUITE PLACES LIMITÉES INSCRIPTIONS CONSEILLÉES

LES SAMEDIS

25 JANVIER-15 FEVRIER-22 MARS-5 AVRIL-17 MAI-14 JUIN
DE 9H30 À 10H15
OU DE 10H15 À 11H

avec *Mathilde Duruy, Educatrice spécialisée et*
Emma Michard-Falchero, Orthopédagogue

Inscription : ludothèque.valence@orange.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Drôme

Ludothèque Le Colimaçon
Espace Samuel Paty
3 place Alain Fournier
26000 Valence



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

APESA 26-07 fête ses 15 ans

Dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme l'APESA 26-07 vous invite à deux jours d'échange et de réflexion les 1er et 2 avril 2025 à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Informations et inscriptions auprès de Marie-Hélène AUDIER : 06 32 79 96 79 – audier@wanadoo.fr



JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

**APESA 26-07 VOUS INVITE À DEUX
JOURS D'ÉCHANGES ET DE
RÉFLEXION**

1^{er} Avril: Rencontre avec Marie Pierre Toubhans
(Maîtresse de conférence associée INSEI) **et Grégory**
Widmer (Membre du CA du réseau Autisme 37 - Membre
du CNCPH)

2 Avril: Conférence et ciné débat / Formation Epsilon
à l'école sur la gestion des comportements défis à
l'école

Catherine Barthélémy - Boris Chaumette - Marie-Agnès
Jeune - Stéf Bonnet Briey - Bruno Gepner - Marie Pierre
Toubhans
Thomas Fauvel - Marjorie Dumortier

L'association APESA2607 est une association de la coordination nationale pour une
société inclusive, enfants , adolescents et adultes du réseau AUTISTES SANS
FRONTIERES

Informations et inscriptions : Marie-Hélène AUDIER - 06 32 79 96 79
audier@wanadoo.fr



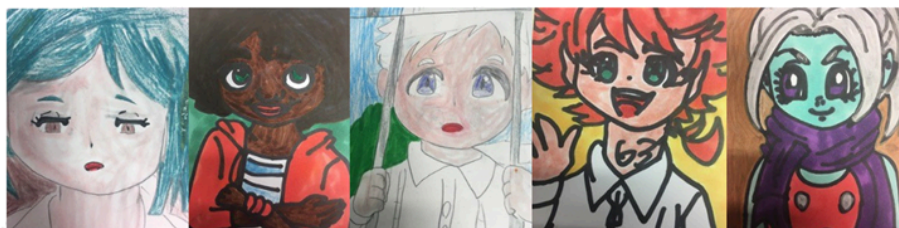
LE DÉPARTEMENT



EPSILON À L'ÉCOLE[®]
Formations, supervision, autisme & autres TND



INSEI



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

APESA 26-07 fête ses 15 ans

APESA 26 07 fête ses 15 ans

Mardi 1er Avril 2025 - Etablissements scolaires du territoire

ACTION DE SENSIBILISATION AVEC MARIE-PIERRE TOUBHANS ET GREGORY WIDMER

Mercredi 2 Avril 2025 de 9h à 19h

Salle Pommier et Salle Girard - Saint Paul trois Châteaux

Journée de formation EPSILON A L'ECOLE avec Marjorie Dumortier sur la gestion des comportements problèmes - Sur inscription - Tous publics

Conférence et ciné débat - Visioconférence sur inscription : audier@wanadoo.fr

Introduction en visio de **Madame Catherine Barthélémy**.

Boris Chaumette: Psychiatre, responsable du centre de références pour les maladies rares, membre de l'Institut Robert Debré du cerveau de l'enfant
"L'importance de la génétique dans l'accompagnement des troubles neurodéveloppementaux"

Marie-Agnès Jeune : Pédiatre , Responsable de la PCO du 92
"L'évolution du développement des 7-12 ans"

Stef Bonnot Briey : Co-fondateur.e et co-présidente de la Fédération Autop.H et des Associations Handi-voix et PAARI et Vice Présidente France d'Autisme Europe
"La vie vers l'âge adulte, quelles réponses ?"

Grégory Widmer : La recherche participative en autisme

Buffet des Mamans avec spécialités culinaires de tous les pays

Marie Pierre Toubhans : INSEI
"Les aménagements raisonnables pour la scolarisation"

Bruno Gepner: Psychiatre et chercheur spécialiste du ralentissement
"La musique dans le développement"

Marjorie Dumortier: Epsilon à l'école, analyste du comportement certifiée "la gestion des situations complexes"

Thomas Fauvel: La fédé 100% dynamique "Être étudiant en 2025"

18h Cocktail avec présentation du Documentaire: Le Papotin, émission Les rencontres du Papotin réalisé par Olivier Nakache, Éric Toledano : Le handicap au cinéma, la place de l'image dans le changement de regard.

Et Les artistes de notre association : Inès, Léa, Amine, Thomas, Valérie et Xéna et le numérique avec Thibaut, Mathis, Hugo et Ismaël

20h Soirée Cinéma en partenariat avec le cinéma le 7 ème Art à Saint Paul Trois Châteaux: débat avec le public :
"En tongs au pied de l'Himalaya de John WAX"



CENTRE DE FORMATION 2025

24-25 MARS
2025

LES TROUBLES ALIMENTAIRES DANS LES TROUBLES
DU SPECTRE AUTISTIQUE

8 AVRIL
2025

L'AUTISME AU FÉMININ

14-15 MAI
2025

 **Formation annulée** LOISIRS ET TCA

9 ET 10
JUIL. 2025

FORMATION GÉNÉRALE : COMPRÉHENSION DE
L'AUTISME

27 SEPT - 04
OCT 2025

EDUCATION STRUCTURÉE ET SCOLARISATION

13-14
OCT. 2025

DÉCOUVRIR LA COMMUNICATION NON VERBALE
SPONTANÉE ET L'IMPROVISATION MUSICALE INTUITIVE
DANS LE CONTEXTE DES TSA.

20-21 NOV
2025

APPRENTISSAGE DES HABILITÉS SOCIALES POUR
DES ENFANTS AVEC OU SANS DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

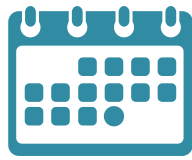
4 ET 5 DEC.
2025

ACCOMPAGNEMENT À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES
ADOLESCENTS ET ADULTES TSA AVEC OU SANS DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE.

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
<https://planete-autisme-drome-ardeche.org/>

Qualiopi
processus certifié 

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



18 janvier 2025 *Café rencontres*



à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)



Les autistes de la Table ronde de 14h – 16h.

un premier contact par mail est souhaité :

cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com



Café-rencontre Asperger ados 10h-12h et 14h-16h

Sur inscription : hamida.arhab.l@gmail.com



Café-rencontres adultes de 15h – 17h.

un premier contact par mail est souhaité :

cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com



Café des proches de 14h-17h (places disponibles)

Pas d'inscription nécessaire

**Dates des prochains cafés rencontres : 22 mars 2025 – 12 avril 2025 – 17 mai 2025 –
28 juin 2025**

**Attention. Pour les cafés collégiens maintenant l'inscription se fait auprès de :
hamida.arhab.l@gmail.com**



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

